

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : DOLIGEZ, François

Titre : « Dix ans d'études de l'impact de la microfinance : synthèse de quelques observations de terrain », in *Exclusion et Liens financiers, rapport du centre Walras 2002*, pp. 88-112

Editeur : Economica, Paris

Date : 2002

iram

Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
49, rue de la Glacière • 75013 Paris • France
Tél. : 33 1 44 08 67 67 • Fax : 33 1 43 31 66 31
iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

DIX ANS D'ÉTUDES DE L'IMPACT DE LA MICROFINANCE : SYNTHÈSE DE QUELQUES OBSERVATIONS DE TERRAIN

François Doligez¹

L'interrogation sur le rôle de la microfinance comme « levier du développement » est une préoccupation constante des travaux de l'équipe Iram². En effet, à quoi bon se « décarcasser » à accompagner l'émergence d'institutions de microfinance si ces dernières ne s'inscrivent pas dans une dynamique et des objectifs socio-économiques plus larges ? Malheureusement, la crispation de nombreux spécialistes du secteur sur les indicateurs de performance financière relègue souvent ces questions à un second plan, trop rarement pris en compte dans les stratégies d'intervention.

Le positionnement de l'Iram comme appui technique proche des réseaux et la durée des « compagnonnages » constituent un lieu d'observation pourtant idéal des processus en cours. L'objet de ce texte est de restituer, de façon un peu brute³, une synthèse de dix ans d'observations (1992-2001) sur les questions d'impact socio-économique au niveau de trois réseaux : La Fédération des coopératives d'épargne-crédit du Bénin (Fececam), le Crédit rural de Guinée (CRG) et le Fonds de développement local de l'institut Nitlapan au Nicaragua (FDL). Rédigé dans un objectif académique⁴, son but est de réaliser une synthèse comparée des principaux effets et d'en tirer quelques enseignements en matière de politiques de financement rural. Au-delà, les observations devraient permettre de resituer les enjeux de la microfinance en lien avec les autres thèmes de travail de l'équipe Iram : développement local et gestion des ressources naturelles, appui aux organisations paysannes et politiques agricoles.

1. François Doligez est socio-économiste à l'Iram (Institut de recherche appliquée aux méthodes de développement).
2. Ce texte a été présenté lors des journées 2001 de l'Iram, « Viabilité et impacts de la microfinance, bilan et perspectives », 6-7 Septembre 2001. Nous remercions l'Iram de nous avoir autorisés à reproduire le texte.
3. Une mise en perspective plus synthétique sera présentée lors de l'exposé.
4. Il s'agit, pour l'essentiel, d'extraits d'un travail de thèse en cours.

Présentation de la synthèse

Après avoir rappelé les grandes caractéristiques du contexte et des institutions étudiées, le texte reprend les observations de terrain classées en trois grandes rubriques :

La première traite des effets des innovations financières sur le développement financier, en prenant en compte la mobilisation de l'épargne, intérieure comme extérieure, la mobilité des ressources entre régions, catégories d'agents et secteurs de l'économie. Elle permet d'apprécier la capacité des intermédiaires à sélectionner les agents en situation d'information asymétrique, et allouer de façon efficace les ressources disponibles. Ce dernier point englobe, la valorisation du crédit et ses effets sur l'investissement, l'efficacité de l'intermédiation réalisée par ces nouvelles institutions ainsi que ses effets sur les autres segments des marchés financiers ruraux.

La deuxième appréhende les externalités¹ liées à ces innovations financières et que l'on a pu regrouper en trois grandes rubriques : effets induits sur les autres marchés, circuits commerciaux et filières, marchés du travail et marché foncier, effets liés à l'investissement et effets sur les normes, ou règles et conventions existantes. Ces derniers proviennent de l'interaction stratégique entre les agents et influent sur leurs comportements économiques².

Enfin, la troisième rubrique appréhende plus particulièrement les effets de répartition entre agents et analyse l'ampleur du phénomène « d'inclusion » lié aux innovations financières, mais aussi ses nouvelles frontières. Au niveau des agents utilisant les services financiers, il est possible de s'interroger sur les différentiels d'accès au crédit et sur l'existence de phénomènes de rendements décroissants dans la valorisation de ce dernier. Enfin, l'analyse peut être élargie, en terme d'impact, sur la transformation induite par le crédit au niveau des rapports de production et d'échanges régissant les dynamiques économiques au sein des sociétés étudiées.

Le cadre de l'étude

Des contextes divergents

Malgré leur caractéristique commune de petits pays en transition et, dans l'ensemble, faiblement peuplés, la comparaison des indicateurs économiques fait apparaître une différence importante de niveau de revenus, le Bénin et la Guinée faisant partie du groupe de pays à revenu faible et le Nicaragua de celui à revenu intermédiaire.

1. Ou « effets hors marché », dans le jargon des économistes.
2. R. Boyer, 1995, p. 22.

Tableau 1. Synthèse des données géographiques sur les trois pays étudiés

	Bénin	Guinée	Nicaragua
Population en millions	5,2	7,2	4,6
Densité (hab./km ²)	48	29	39
Revenu moyen par habitant (RMH en €)	310	300	2 210

Toutefois cette opposition masque des dynamiques économiques très différentes et liées aux caractéristiques propres de chaque situation, ainsi que des hétérogénéités importantes au sein de chaque économie nationale.

Le tableau ci-après compare, à partir de quelques repères, l'environnement propre à chaque pays et met en évidence les principales différences, à la fois de dynamiques économiques, d'environnements macrofinanciers plus ou moins stables et de recomposition du secteur financier après les politiques de libéralisation.

Tableau 2. Comparaison des contextes nationaux

	Bénin	Guinée	Nicaragua
Environnement macro-économique	Croissance économique (dynamisme de l'économie cotonnière, des échanges péri-urbains et du commerce frontalier). "Etat-entrepôt"	Reprise économique lente après la fin du régime Sékou Touré. Infrastructures et institutions à réhabiliter. État greffé sur l'économie de rente minière (bauxite).	Économie et société déstructurées par le conflit des années 80. Régime politique en transition. Endettement extérieur très important.
Environnement macrofinancier	Stabilité monétaire de la zone franc (dévaluation en 94).	Stabilité après inflation importante dans les années 80.	Hyperinflation des années 80, changement de monnaie. Dévaluation progressive dans le cadre de l'ajustement structurel.
Secteur financier	Faillite de la CNCA et liquidation du secteur bancaire d'Etat (1988). Dynamisme très important du secteur endogène (tontines, banquiers ambulants).	Liquidation totale du secteur bancaire (1987) et appui de l'Etat à l'émergence de deux réseaux nationaux (Crédit mutuel de Guinée et Crédit rural). Peu de pratiques endogènes, excepté en zone forestière (clubs libériens).	Privatisation du secteur bancaire et fermeture récente de la banque de développement (1998). Essor du secteur intermédiaire (ONG, projets de développement rural) et réactivation du financement autonome au sein des filières (achat des récoltes sur pied,...): 47 sources de crédit recensées sur 4 zones d'étude.

Comparaison des trois institutions financières¹

Les trois systèmes étudiés recourent, dans leur principe de départ, les trois grandes familles d'institutions de microfinance, ou du secteur intermédiaire, habituellement recensées : coopératives d'épargne-crédit, institution de crédit solidaire et réseaux de caisses villageoises.

Tableau 3. Caractéristiques des institutions étudiées

	Fececam Bénin	Crédit rural de Guinée	Nitlapan - Nicaragua
Type de système	Coopératives d'épargne et de crédit (Coopec).	Crédit solidaire inspiré d'une adaptation locale des règles de la Grameen Bank du Bangladesh.	Caisses villageoises avec, au départ, refinancement à partir d'un fonds collecté localement (« capital semilla ») et externalisation de la structure d'appui technique.
Modalités de crédit	Accès au crédit modulé par une épargne préalable.	Constitution de groupes de caution solidaire pour le crédit et épargne de garantie prélevée à l'octroi.	Accès au crédit reposant sur une sélection locale des emprunteurs à partir de leur projet d'investissement.
Organisation interne	Gestion mutualiste des caisses et du réseau.	Structuration en société par action du système avec mutualisation progressive en phase d'institutionnalisation (« gestion en commun »).	« Cogestion » puis transition vers un système d'agences gérées par des employés du fonds de crédit.

Les coopératives d'épargne et de crédit, ou Coopec, constituent le type d'organisation le plus ancien du secteur intermédiaire. Elles s'inspirent d'un modèle historique, créé au XIX^e siècle par Raiffeisen en Allemagne² et Desjardins au Canada et qui s'est diffusé selon des formes diverses dans une majorité de pays³. Le World Council of Credit Unions, dans ses rapports récents déclare regrouper, au sein de plus de 37 750 caisses ou unions, 100 millions de sociétaires à travers le monde, avec 438 milliards d'euros d'épargne et 338 milliards d'euros de crédit.

« Les Coopec sont d'abord des coopératives⁴, c'est-à-dire qu'elles sont en principe gérées par leurs membres, même si le poids des techniciens salariés ou des financements extérieurs limite souvent ce principe. Du point de vue technique, les Coopec privilégient la fonction d'épargne et ne font du crédit qu'à partir de l'épargne collectée. Les Coopec montrent donc qu'il est possible de mobiliser de l'épargne en milieu populaire, en général pour des raisons de sécurité et de liquidité beaucoup plus que de rémunération, et que, dans ces conditions, la motivation des paysans dans le remboursement du crédit provenant de leur propre épargne est beaucoup plus forte que si les fonds viennent de l'extérieur. Les objets de crédit, librement demandés par les membres, sont très variés, mais ils portent davantage sur le commerce, la

1. Les éléments d'analyse sur les différents types d'institution de cette partie s'inspirent de nombreux travaux de l'équipe Iram et, en particulier la partie historique de Gentil, Fournier (1993), ainsi que la synthèse produite dans le cadre des travaux de la Commission européenne (Gentil, Nieuwkerk, 1999).
2. Voir Brauman, 1988.
3. Voir par exemple, pour la France, les travaux magistraux de A. Gueslin sur le crédit agricole (1978 et 1984), de M. Lancelin (1991) sur le crédit mutuel et, pour une comparaison des différents modèles, l'article de T. Groussin et D. Vallat, 2000.
4. Sur les principes coopératifs, voir H. Desroche, 1976.

transformation de produits, l'habitat, les prêts sociaux que sur la production agricole. En privilégiant l'épargne, les Coopec ont tendance à accueillir davantage les couches moyennes de la population écartant souvent les femmes et les paysans les plus pauvres, et à limiter les crédits disponibles à une fraction (entre 30 et 80 %) de l'épargne collectée et surtout à une faible proportion des épargnants (souvent moins de 15 %). Cependant plusieurs réseaux, notamment au Bénin et au Burkina, ont des programmes spécifiques qui permettent des modalités particulières d'insertion des femmes dans les Coopec »¹.

La logique de base du système Coopec est d'adosser le crédit à l'estimation de la propension à épargner. Cela signifie que, en théorie, la charge de remboursement du crédit doit équivaloir, en rythme et en montant, à l'épargne déposée au préalable sur le compte tenu par la coopérative. Au-delà des garanties morales et sociales permises par le mode de sélection (un comité de crédit issu d'élus locaux), il n'est pas besoin, dans cette approche, de s'attacher à l'étude de l'activité financée et de sa rentabilité, même si des garanties peuvent être constituées sur l'épargne préalable bloquée ou d'autres mécanismes (nantissement, caution, etc.).

Par rapport aux Coopec, le système de crédit solidaire inspiré de la Grameen Bank du Bangladesh, montre

« qu'il est possible de faire du crédit qui se rembourse bien (98 %), à des populations très pauvres, des paysans sans terre, ou plutôt leurs femmes, qui représentent 95 % de la clientèle. Mais cela nécessite des techniques financières spécifiques (prêts de faibles montants, se remboursant hebdomadairement, avec une épargne concomitante quasi obligatoire et des garanties sous la forme d'un groupe solidaire de cinq personnes) et un système « d'encadrement » de la population : personnel nombreux et motivés, charte « idéologique », réunions fréquentes, formation, etc. Plusieurs éléments importants sont à souligner : le modèle est le résultat d'une longue expérimentation (1976-1993), menée sous la direction d'une personnalité nationale charismatique, le professeur Yunus, qui a débouché sur un statut bancaire (1983). La Grameen bank continue à se développer et atteint une clientèle considérable de 2,4 millions de clients en 1998. Le modèle est souvent reproduit dans de très nombreux pays mais il nécessite à chaque fois une adaptation importante au contexte local »².

Dans son bulletin de janvier 2000, *Grameen Dialogue*, la Grameen Bank recense près d'une centaine de « répliques » cumulant 460 000 clients et 135 millions de crédit en octrois cumulés. Le principe économique du crédit solidaire est donc, pour des agents dans l'incapacité de dégager une épargne régulière en raison de leurs faibles revenus, de donner accès à un prêt permettant de développer des « activités génératrices de revenus » ou, le plus souvent, de réduire les charges liées à l'endettement, et remboursé sur la base des excédents de revenus ainsi obtenus. La sélection des emprunteurs repose sur des garanties parfois morales ou matérielles (nantissement), mais le plus souvent sociales (groupe de caution solidaire), de façon à réduire les effets d'éviction. Ce système induit la nécessité d'un suivi rapproché de l'utilisation du crédit et des emprunteurs. Dans le cas du Crédit rural de Guinée, les contraintes de viabilité ont induites une certaine « mutualisation » du système permettant d'alléger les coûts de gestion (sélection et suivi des emprunteurs), mais aussi de réduire, autant que faire se peut, les phénomènes de prédation et de s'adapter au contexte africain (faible densité rurale, écart important entre salaires des cadres et niveau moyen des revenus et des prêts, fonctionnement des instances judiciaires).

1. D. Gentil, M. Nieuwkerk, 1999, p. 27.

2. *Ibid.*

Au-delà de ces deux approches souvent, à tort, opposées (épargne préalable versus crédit préalable), de nombreux systèmes mixtes s'efforcent de mener de front collecte de l'épargne locale et crédit.

« Dans beaucoup de situations, l'épargne locale reste insuffisante et il est souhaitable de la compléter par des refinancements externes, en provenance du système bancaire ou de bailleurs de fonds extérieurs ; il est également admis qu'une forte implication des bénéficiaires dans la conception et la gestion des systèmes financiers est un facteur important de leur adaptation, de leur efficacité, notamment en termes de taux de remboursement et de coûts réduits, par le recours au bénévolat ou à des indemnités limitées. La participation des bénéficiaires étant plus faciles à organiser à un niveau restreint, utilisant les structures sociales locales, il a été constitué, notamment avec le soutien d'ONG, des réseaux de caisses villageoises, associant fonds internes et fonds externes, et appuyés par des services techniques professionnels, qui assurent la promotion, le suivi et le contrôle des caisses »¹.

Parti sur ces bases organisationnelles, Nitlapan au Nicaragua a complètement réorienté son modèle de caisses villageoises, dénommées localement banques rurales, vers un système sans collecte locale de ressource, notamment du fait du cadre réglementaire, ni autonomie au niveau local. Pour des raisons liées à la fois au contexte social et à la déstructuration des liens sociaux après le conflit des années 80, mais aussi à l'évolution de la démarche de promotion de l'institut, le système s'est transformé en réseau d'agences intermédiaire les ressources gérées de façon centralisée par le fonds de développement local.

Les effets sur le développement financier

À partir des études de cas, il est possible de reconstituer quelques éléments de comparaison chiffrés permettant d'apprécier l'apport du secteur intermédiaire sur la « densification » du système financier, sa profondeur financière, sa portée (ou taux de pénétration) en termes démographiques et de comparer les niveaux de transaction entre les différents systèmes.

1. *Ibid* p.28.

Tableau 4. Comparaison des indicateurs d'impact sur le développement financier

Nombre de guichets			
	Bénin	Guinée	Nicaragua
Secteur bancaire	19 agences une pour 295 000 hab.	9 villes couvertes si entre 20 et 40 agences une pour 180 à 360 000 hab.	195 agences une pour 23 750 hab.
Microfinance	342 guichets un pour 16 500 hab.	137 guichets un pour 52 500 hab.	234 guichets un pour 19 800 hab.
Rapport	18 pour une	4 ou 5 pour une	1,2 pour une
Profondeur financière et poids de la microfinance dans les volumes financiers intermédiés			
	Bénin	Guinée	Nicaragua
Taux de monétarisation	M2/PIB => 24% (1998)	M2/PIB < 10% (1994)	M2/PIB = 16% (1996)
Microfinance	6% dépôt bancaire et 10% crédit à l'économie	6% dépôt bancaire et 6% crédit bancaire	15% crédit bancaire (dont 2/3 en milieu rural)
Portée des secteurs financiers			
	Bénin	Guinée	Nicaragua
Secteur bancaire	ND	< 1% de la PEA	Environ 2% PEA
Microfinance	10% PEA (4 à 16% PEA au niveau des caisses Fececam)	4% PEA (10% PEA en moyenne dans les sous-préfectures touchées par le CRG)	Autour de 7,5% PEA
Comparaison des montants intermédiés ou niveaux de transaction			
	Bénin	Guinée	Nicaragua
Secteur bancaire	Dépôt moyen de 2,47 RMH	NC	Prêt moyen banque de développement de 4,3 RMH
Microfinance	Dépôt moyen de 0,24 RMH Prêt moyen de 0,62 RMH	Dépôt moyen de 0,07 RMH Prêt moyen de 0,25 RMH	Prêt moyen de 0,52 RMH

Même si ces considérations seraient à relativiser par des questions de répartition (polarisation urbaine du secteur bancaire) et de taille (différence entre caisses sous-préfectorales du CRG et caisses villageoises de petite taille comme au Bénin), les chiffres mettent bien en évidence le rôle de la microfinance dans la bancarisation des populations, grâce à, en particulier, un maillage beaucoup plus dense du territoire. On peut considérer, par rapport à des situations où l'exclusion bancaire est la règle (plus de 95 % de la population économiquement active), que la microfinance permet de bancariser entre dix et vingt fois plus d'agents économiques. Les montants intermédiés restent globalement relativement modestes : 6 % de l'épargne intérieure privée et autour de 10 % du crédit à l'économie, même si la proportion augmenterait significativement en centrant l'analyse sur certaines régions (zones rurales) ou sur certains secteurs (financement de l'agriculture). En terme de niveau de transaction, on peut faire observer le rapport existant de un à dix entre secteur bancaire et microfinance, cette dernière s'inscrivant dans un ratio d'endettement maîtrisé vis-à-vis du revenu moyen par habitant (entre 25 et 60 %).

Au-delà de ces éléments chiffrés, l'ensemble des effets peut être récapitulé en fonction des critères retenus et être présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 5. Comparaison des effets sur le développement financier

Cadre d'analyse théorique	Innovations et mobilisation de l'épargne : Quel volume mobilisé et quelle capacité à mobiliser de nouvelles ressources (épargne, mais voir si extension vers APD et refinancement bancaire) ?	Innovations et mobilité des ressources : Quelle capacité à atteindre différentes régions, catégories d'agents économiques et secteurs d'activité ? suivant les régions (zones reculées, différence urbain-rural), suivant les catégories d'agents, en particulier paysans pauvres et femmes, suivant les secteurs, en particulier, l'agriculture et les activités rurales.	Innovations et allocation des ressources : Modalités de sélection des agents Quelle valorisation du crédit (résultats de la sélection des agents et des projets financés) ? Quels effets sur l'investissement ? (accumulation et crédit moyen terme) Quelle efficacité de l'intermédiation et de ses coûts ? Quels effets sur le marché financier et, en particulier, sur le fonctionnement du secteur « informel » ? Relations avec le secteur bancaire
Fececam Bénin	Importance de l'épargne collectée en milieu rural. Construction sociale de la confiance. Lien avec la demande de crédit (effet d'entraînement grâce à la faible concentration du crédit).	Typologie des caisses, approche CVEC, difficultés de la médiation sociale en milieu urbain. Importance des agriculteurs, faiblesse des artisans (7 %), poids des femmes (40 %) mais limites du TPCF, problème de l'éviction des paysans pauvres. Répartition des objets par activités.	Faible taux d'échec des activités financées (10 %), mais importance des autres sources de remboursement (22 %). Effets sur les activités agricoles, commerciales. Financement de l'innovation. Utilisation des excédents (désendettement, dépenses familiales) et limites de la valorisation du crédit (risques covariants et effets de seuil). Investissement fractionné sur le CT, financement de la traction animale, problème de risques de change, de gestion du crédit et d'épargne longue pour CMT. Efficacité et maîtrise des impayés. Substitution de l'usure et diminution du risque de liquidité (allongement tontines).
Crédit rural de Guinée	Segmentation du public en fonction de la demande de services d'épargne (forte chez fonctionnaires, salariés et gros commerçants). Poids de l'épargne de garantie liée au crédit.	Approche des contrats villageois, mais risque d'éviction lié à l'augmentation de la médiation sociale. Importance des pluri-actifs ruraux (70 %) et des commerçants (23 %), faiblesse des artisans, poids des femmes (43 %). Rôle de l'information dans la sélection et analyse des causes de non adhésion/démotions (économiques, sociologiques et liées aux modalités de crédit). Poids de l'agriculture et du commerce dans les activités financées.	Marges négatives pour 7 % du crédit au commerce et 13 % du crédit à l'agriculture, 20 % des remboursements à partir d'autres activités, 6 % d'autres revenus, mais rendement marginal du crédit élevé. Effets sur les activités agricoles (surfaces, etc.), commerciales (fonds de roulement, substitution crédit fournisseur, accès grossiste, diversification). Utilisation des excédents (désendettement, dépenses familiales). Effets sur l'accumulation d'un crédit court terme régulier (constitution de plantation, différentes trajectoires d'accumulation). Effet contrasté vis-à-vis du secteur endogène, hypothèse d'une certaine recomposition.
Nitlapan Nicaragua	Pas d'épargne dans le secteur intermédiaire. Nécessité du recours au financement externe.	Typologie des différents marchés de crédit ruraux. Tendance à la sélection vers le haut du public (corrélation montant de crédit et revenus de l'emprunteur) et structuration en réseau diffus plutôt qu'ouverture du public financé. Poids des femmes de 38 %. Tendance à la diminution du public financé.	Effets sur les activités et typologie d'emprunteurs. Efficacité et dates d'octroi du crédit. Accompagnement des reconversions productives. Effets limités sur l'accumulation (montants limités, mais observables si accès régulier au crédit). Réduction des taux d'usure, mais forte segmentation des marchés.

Innovations financières et mobilisation de l'épargne

Même si les volumes collectés restent modestes et ne dépassent pas, globalement, 6 % des dépôts bancaires, plusieurs points peuvent être soulignés.

En permettant la « densification » du système financier, les institutions de microfinance permettent, quand le cadre juridique l'autorise, une bancarisation importante de la population. Estimé, dans les études de cas, entre 5 et 10 % de la population économiquement active (PEA) sur l'ensemble du pays, ce taux peut atteindre 15 à 20 % de la population économiquement active dans les zones réellement couvertes par les institutions de microfinance.

Ces éléments illustrent l'existence d'un potentiel d'épargne non négligeable et hors d'atteinte du secteur bancaire (rapport de l'ordre de 1 à 10 entre les niveaux de transaction) que les institutions de microfinance arrivent à collecter et injecter dans le système financier. Les études de cas montrent également que les incitations à épargner ne reposent pas sur un prix incitatif, le taux d'intérêt, mais sur d'autres facteurs à interpréter dans une analyse globale des comportements financiers des emprunteurs : mise en sécurité face aux aléas de tout ordre (incendie, vol, termites, etc.), mais surtout face aux pressions familiales et sociales, préférence pour la liquidité d'une épargne de type prévoyance et, enfin, moyen d'accéder au crédit, notamment quand les règles de plafonnement limitent la concentration de ce dernier (Fececam). Suivant l'articulation entre services d'épargne et de crédit, les catégories d'agents concernés par la collecte d'épargne seront plus ou moins limitées. L'exemple du Crédit rural de Guinée illustre, quand les fonctions sont séparées, la segmentation existante au niveau du service d'épargne qui, de par les logiques financières, attire essentiellement les agents disposant de revenus réguliers (salariés et fonctionnaires), importants (gros commerçants) ou les institutions.

De façon plus générale, on peut s'interroger sur le potentiel de collecte d'épargne que représente cette densification. Il semble assez probable que, en dehors du Nicaragua, la faiblesse globale des revenus, et plus encore celle des revenus ruraux, limite de fait l'impact macro-économique de l'épargne collectée, même après couverture de l'ensemble des territoires nationaux par les institutions de microfinance et installation, dans la durée, d'une relation de confiance indispensable au développement de cette fonction.

Enfin, vu l'ouverture des économies étudiées, il semble important de ne pas limiter la comparaison à la collecte d'épargne intérieure, mais de prendre en compte l'ensemble des ressources accessibles. Si aucune des trois institutions n'a été en mesure d'accéder aux refinancements de type bancaire (voir ci-dessous), leur capacité d'attirer des ressources extérieures, notamment dans le domaine de l'aide publique et privée au développement, semble importante. Même si une part importante est du ressort du don et renvoie à la finalité sociale du secteur de la microfinance¹, mais aussi à ses besoins de renforcement institutionnel², la tendance s'oriente progressivement vers du financement sous forme de prêt dont les modalités (échanciers, taux) sont plus ou moins adaptées au secteur. Pour un réseau mutualiste comme la Fececam, ce mode de financement en complément de la collecte d'épargne devrait être négligeable, au-delà de certains besoins spécifiques comme le financement du crédit à moyen terme (ressources longues); alors qu'il est essentiel au Nicaragua, puisque le cadre réglementaire interdit de fait aux institutions de microfinance de collecter de l'épargne. Dans le

1. Et, notamment, à son rôle de plus en plus reconnu en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités (Iram, 2000).
2. Financement de la croissance, renforcement du « capital humain » et des capacités de gestion et, dans le cas de la Fececam, reconstitution des dépôts disparus avec la faillite de la CNCA.

cas de la Guinée, la stratégie développée par le Crédit rural peut combiner les deux types de ressources, les fonds externes venant combler la faiblesse de l'épargne intérieure induite par le faible taux de monétarisation, les niveaux de revenu et, surtout, la confiance dans les institutions bancaires après la faillite généralisée suite à la période Sékou Touré.

Innovations financières et mobilité des ressources

Les études de cas confirment la capacité des institutions de microfinance à élargir les marchés de crédit en termes à la fois géographiques (couverture du territoire) et sociaux (intégration de nouvelles catégories sociales aux transactions financières).

D'une manière générale, en touchant un potentiel estimé à 20 % de la PEA, dont, en moyenne, 40 % de femmes, leur portée potentielle peut être considérée comme dix fois supérieure au secteur bancaire. Mais, dans l'ensemble, il reste encore des pans importants de territoires à couvrir et donc un fort potentiel pour le secteur émergent de la microfinance.

La diversité des systèmes et l'adaptation aux caractéristiques locales comme l'illustre la typologie des caisses de la Fececam permet de couvrir des situations très différentes. Néanmoins, certaines régions trop enclavées ou trop faiblement peuplées (Atacora au Bénin, Haute-Guinée, ouest ou zone tropicale sèche au Nicaragua) ne semblent pas être en mesure de supporter économiquement les coûts d'intermédiation inhérents à ce type d'institutions. D'où les interrogations sur les perspectives offertes par les systèmes adossés de façon plus importante sur les médiations sociales, quand ces dernières existent¹ et, à partir de l'analyse des contrats villageois en Guinée ou de l'échec du « tout petit crédit aux hommes » au Bénin, sur les risques d'éviction de certaines catégories sociales, notamment de la paysannerie pauvre, dans ce type d'organisation.

En termes sociaux, l'abaissement par dix du niveau moyen des transactions (entre un quart et la moitié du revenu moyen par habitant) permet d'élargir considérablement le spectre des catégories sociales touchées et offre une alternative, certes partielle, à l'exclusion bancaire d'une majorité des ménages et des entreprises du secteur « informel », en proposant des prêts compatibles avec leurs capacités d'endettement. Les modalités de crédit s'adaptent bien aux caractéristiques de la pluri-activité rurale pratiquée par de nombreuses familles de petits agriculteurs ou d'éleveurs, mais aussi aux commerçants et, dans une moindre mesure, aux artisans. L'importance du « bouche à oreille » dans la diffusion de l'information sur l'accès aux services financiers (Bénin, Guinée) met en évidence « la force des liens faibles »² et les études sur les sorties du système, notamment en Guinée, illustrent les contraintes issues de la gestion des contrats de crédit dans un contexte d'information asymétrique (plus de la moitié des départs, soit environ 10 % des agents financés, seraient dûs au problème de la caution solidaire).

Par contre, les contraintes réglementaires, et notamment la loi PARMEC en zone UEMOA, empêchent la transformation par les institutions de microfinance des ressources à court terme en emplois à moyen et long terme et, donc, réduisent l'impact du secteur sur l'allongement de la durée d'immobilisation du capital supposé accompagner l'investissement et son efficacité. Cette contrainte, et l'observation de l'orientation majoritaire des activités de crédit sur le court

1. R. Chao Beroff, 1999.
2. M. Granovetter 2000

terme plus adapté aux logiques économiques des agents dans un univers incertain¹, ont amené un certain nombre d'observateurs à conclure à l'incapacité du secteur de la microfinance à financer l'investissement. Pourtant, le cas de la Fececam illustre bien que, dans le contexte particulier des zones cotonnières disposant d'un environnement favorable (filiale intégrée, écoulement « illimité »² et prix stables, etc.), des institutions de microfinance sont en mesure de gérer du crédit équitablement à moyen terme.

Même si, d'une manière générale, les rendements des projets financés sont élevés, la comparaison des trois cas illustre différents types de stratégies au niveau des institutions de microfinance. Alors que la Fececam ou le Crédit rural de Guinée ont tendance à développer une stratégie de croissance « extensive » destinée à augmenter leur volume d'épargne collectée et à généraliser leur activité de crédit sur l'ensemble du pays³, Nitlapan, confronté à des contraintes de rentabilité des ressources intermédiées dans le cadre d'une approche plus « bancaire », s'est plutôt orienté sur une croissance intensive marquée par l'augmentation des montants unitaires de crédit et la sélection par le haut des emprunteurs, au détriment de tout un pan de la demande initialement couverte. Cette observation illustre le lien existant entre le type d'institution, sa structuration interne et ses contraintes financières, et les types de services financiers (public financé, dispersion, montant, etc.), ce qui donne une toute autre image de la segmentation que celles issues des analyses en terme de dualisme financier ou même des différents niveaux d'équilibre entre prix et risque.

Innovations financières et allocation des ressources

En terme de valorisation du crédit, les études de cas semblent confirmer que le taux d'échec des projets financés est faible et tourne autour de 10 %, avec, à partir des observations du Crédit rural de Guinée, un risque sensiblement plus important pour l'agriculture.

La fongibilité des flux financiers au sein de l'unité économique et l'importance des autres sources de remboursements (22 % au Bénin, 26 % en Guinée) qui peut être liée soit à une logique de substitution du capital (désendettement, financement de la soudure), soit à l'absence de valorisation monétaire du produit de l'activité (autoconsommation, par exemple), compliquent singulièrement l'analyse économique.

Malgré cela, les résultats obtenus dans les différentes enquêtes confirment l'importance du rendement du crédit (entre 50 et 100 % de taux de rentabilité), mais aussi l'existence d'effets de seuil, parfois technologique (valorisation de la main-d'œuvre familiale), parfois commercial (saturation des marchés), en dehors de zones à fort potentiel comme les régions péri-urbaines du Sud Bénin, de la Guinée maritime ou du littoral pacifique au Nicaragua ou les zones propices à certaines filières d'exportation comme le coton au Bénin, le café en Guinée forestière ou dans le centre-intérieur du Nicaragua.

L'utilisation des excédents illustre les priorités des emprunteurs : améliorer la consommation familiale et les conditions de vie (accès à la santé, éducation, amélioration de l'habitat), mais a peu directement d'effet « multiplicateur » sur l'investissement. Par contre,

1. « Dans un univers incertain, les agents économiques ont une forte dépréciation du futur conduisant à des placements permettant des réversibilités » (P. Hugon, 1995), c'est-à-dire une « préférence pour la liquidité ».

2. Sous réserve de capacités d'usage suffisante, ce qui est plutôt le cas.

d'autres utilisations illustrent cet effet, notamment quand, sur la base d'un accès répété au crédit court terme, une accumulation progressive est possible par capitalisation des fonds de roulement commerciaux, investissements fractionnés dans les plantations ou dans l'élevage.

L'amélioration de l'allocation des ressources permise par la microfinance est directement liée à l'efficacité de l'intermédiation et à ses coûts. L'évolution récente de la Fececam montre qu'une augmentation des impayés vient automatiquement compromettre cette amélioration en réduisant drastiquement les volumes prêtés et se traduit par des augmentations de taux d'intérêt nécessaires à la compensation des pertes de capital.

Replacés dans l'ensemble du marché financier, les effets liés à la microfinance semble plutôt contrastés. L'effet de substitution de l'usure semble assez généralisé dans les observations sur les trois situations étudiées et se traduit, en première analyse, par la tendance à une certaine égalisation des taux d'intérêt du secteur informel financier : apparition d'un taux de rémunération au niveau des prêts familiaux en Guinée forestière, baisse de taux des prêts informels au Nicaragua. Cette tendance serait caractéristique, par rapport aux différentes configurations esquissées par J. Stiglitz (1993) de situations où l'exigibilité portant sur les contrats établis au niveau de la microfinance tendrait à prévaloir sur les engagements du secteur informel où la demande n'est que partiellement satisfaite. Mais, cet effet immédiat semble devoir être relativisé à moyen terme et l'hypothèse d'une recomposition du crédit privé autour des transactions commerciales a été formulée dans le cas de la Guinée. Au Nicaragua, la désorganisation des circuits commerciaux liés à la privatisation des organismes publics, notamment dans la commercialisation du café, renforce le poids des commerçants et l'importance des transactions liées concourant à la segmentation du marché financier. Dans ces régions, l'émergence de la microfinance semble avoir assez peu d'influence sur la recomposition des réseaux de commercialisation et des circuits de financement qui lui sont liés. Enfin, l'amélioration des niveaux de revenus des emprunteurs semblent avoir, au Bénin notamment, des répercussions sur la liquidité des tontines en permettant un certain allongement de leur durée, ce qui peut se traduire, au vu de la rapidité des cycles économiques des emprunteur(e)s par une certaine transformation de leurs ressources.

Vis-à-vis du secteur bancaire, au-delà des placements de liquidité des institutions de microfinance dans les banques, la segmentation reste entière vis la nature et les écarts entre les montants des différentes transactions, ainsi que les différences de taux pratiqués, sauf peut-être dans certaines régions du Nicaragua où différents mécanismes incitatifs s'efforcent de rapprocher les banques du public de la microfinance. D'une façon générale, dans les contextes étudiés, les taux d'intérêt restent fortement différenciés (par exemple, marge d'intermédiation du secteur bancaire de 9 % en zone UEMOA¹ et de 12 % environ au Nicaragua, contre respectivement 20 % à 30 % pour la microfinance) Les flux financiers entre les deux secteurs restent, jusqu'à présent, minimes et l'émergence de la microfinance, assimilée au secteur informel, est encore largement ignorée par des banques commerciales dont l'essentiel de l'activité reste polarisée sur l'extérieur et l'import-export.

Les « externalités » liées aux innovations financières

Les externalités peuvent être recensées à différents niveaux, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 6. Comparaison des « externalités » liées à l'émergence de la microfinance

Cadre d'analyse	Fececam Bénin	Crédit rural de Guinée
« Externalités » : - Effets sur les autres marchés (circuits commerciaux et filières, travail, foncier). - Effets sur l'investissement (éducation, apprentissage, reproduction force de travail). - Normes de gestion et d'organisation.	- Effets sur la filière coton et ses impact macro-économiques. - Impact sur l'habitat, mais effet négatif du crédit/traction animale sur l'éducation. - Impact sur la réduction de la concentration foncière dans le Sud Bénin. - Peu d'externalité dans la gestion des OP.	- Effets sur la filière riz (volumes, réduction importations, transformation). - Effets sur les circuits commerciaux, création et/ou répartition de valeur ajoutée. - Effets sur la monétarisation du marché du travail. - Impact de l'épargne sur les normes locales de gestion.

Les effets sur les autres marchés

Circuits commerciaux et filières

En raison des asymétries d'information, les transactions-liées constituent un phénomène dans la construction des transactions financières et expliquent l'importance des externalités de la microfinance sur les circuits commerciaux et les filières.

Ces dernières ont particulièrement pu être mises en évidence dans le cas de la filière coton au Bénin, dynamisée grâce au développement des services financiers de la Fececam, mais aussi dans celui de la filière riz en Guinée où l'augmentation de production locale, la dynamisation des circuits commerciaux d'écoulement et la diffusion des décortiqueuses ont permis une substitution non négligeable des importations et un effet prix pour les consommateurs. Par contre, dans le cas du Nicaragua, la faible portée des services financiers liés à la microfinance et la désorganisation des circuits commerciaux ont, jusqu'à présent, limité ces externalités, la segmentation des marchés restant trop forte.

À un niveau plus local, la répartition des caisses de crédit peut susciter l'émergence de « pôles financiers » et entraîner de nouvelles concurrences territoriales à travers la recomposition des circuits commerciaux, comme l'illustrent les récentes monographies du Crédit rural de Guinée.

Le marché du travail

La monétarisation permise par le développement des services financiers peut entraîner des modifications sur d'autres transactions comme les prestations de travail. L'identification, en Guinée notamment, d'un « second guichet » de distribution du crédit par l'embauche salariée de main-d'œuvre pour les travaux agricoles par les emprunteurs, illustre cette dimension. Elle manifeste une certaine monétarisation du marché du travail et des prestations de main-d'œuvre au sein des communautés rurales (cas de la rémunération du « kilé » en Guinée, par exemple). Par contre, on ne semble pas, d'après les enquêtes, observer d'effets sur le niveau des salaires. Ceci est probablement dû à l'abondance de la main-d'œuvre disponible au sein des communautés rurales et, en cas de pic saisonnier comme lors de la préparation des cultures, du sarclage et de la récolte du coton au Bénin, aux phénomènes de migrations plus ou moins temporaires. C'est ainsi que l'on retrouve dans le Nord Bénin un volant très important de main-d'œuvre gourmantché originaire du Burkina Faso.

L'habitat

Les enquêtes sur l'utilisation des excédents liés aux prêts du Crédit rural de Guinée montrent que près de 30 % des revenus induits par le crédit seraient dédiés à l'amélioration de l'habitat. Ce secteur est également, avec l'équipement agricole, directement concerné par le crédit moyen terme mis en place par la FECECAM dans le Nord Bénin. Dans les deux cas, on peut faire l'hypothèse qu'il joue un rôle d'entraînement sur l'économie locale en permettant, notamment, un renforcement des artisans locaux (maçons, charpentiers, fabriquant de briques, etc.) et une redistribution de revenus non négligeable.

Le marché foncier

Enfin, on peut s'interroger sur les liens entre crédit et dynamiques foncières même si l'absence de mécanismes d'hypothèques fiables rend ce lien moins pertinent que dans d'autres contextes comme celui des études sur l'histoire du crédit agricole en France et en Europe¹.

Sans rentrer dans la complexité du débat sur le foncier et sur l'intérêt d'introduire un système de droits patrimoniaux transférables comme cela est à l'ordre du jour dans de nombreux contextes, un certain nombre de travaux, comme ceux cités par la Banque mondiale dans son rapport de 1987², font le constat que, quand existe un système d'enregistrement sur cadastre et donc, de possibilité d'hypothèques, les titulaires de droits de propriété sont en mesure d'emprunter auprès des structures bancaires³. Le cas des agriculteurs thaïlandais disposant ainsi d'une capacité d'endettement deux à trois fois supérieure est cité. D'autres études tendraient à montrer que, dans le contexte des régimes fonciers africains, ces conditions ne sont pas suffisantes et que l'impact est négligeable sur l'accès au crédit, les terres ne constituant pas une garantie fiable et la demande étant limitée par la faiblesse des opportunités

1. Voir en particulier les travaux érudits de G. Postel-Vinay (1999) et la discussion sur le problème de l'information du crédit notarié et l'organisation d'un observatoire des hypothèques depuis le XVI^e siècle.
2. Voir encadré 6.2 : Conséquences financières et économiques du régime foncier en Thaïlande et encadré 7 : Droits patrimoniaux et crédit hypothécaire.
3. Ce qui constitue une des tentatives de justification de la mise en place, controversée, des plans fonciers ruraux, comme en Côte-d'Ivoire.

d'investissement¹. Dans notre échantillon, ce type de système n'existe pas, ni au Bénin, ni en Guinée et, au Nicaragua, l'absence d'enregistrements juridiques des différents processus de réforme agraire limite considérablement la fiabilité des registres fonciers et, donc, la possibilité de crédit hypothécaire. Basée sur d'autres mécanismes de sécurisation, la microfinance influe par d'autres biais sur le marché foncier, notamment par l'intermédiaire de ses répercussions sur l'offre et la demande.

Dans les cas étudiés, il n'existe de fait, dans les observations en zone rurale, pas d'effets directs de la microfinance sur les acquisitions du marché foncier, en raison du faible niveau de montant des transactions ne permettant pas aux emprunteurs de réunir le capital nécessaire à l'achat de parcelles agricoles, mais aussi en raison de l'inexistence de crédit à long terme au niveau des institutions de microfinance à même de financer ce type d'investissement². Par contre, l'impact de la microfinance est sans doute assez différent au niveau de la dynamique des cessions liées en particulier au processus de désaccumulation que connaissent certaines catégories de paysans dans des zones en crise, au foncier saturé et convoité par des paysans plus aisés comme dans le cas du Nicaragua où un processus de réversion par le marché des transformations agraires peut être observé ou, dans le cas du Sud Bénin, par le « continuum rural »³. L'amélioration des revenus et la diversification des activités induites par l'accès au crédit peut être un élément, sans doute partiel, mais réel, pour limiter ce type de cessions et réduire l'émergence d'une catégorie de propriétaires fonciers concentrant l'essentiel du patrimoine foncier, voir « d'exploitants du dimanche » issus des catégories aisées urbaines, fonctionnaires ou commerçants⁴. En milieu urbain, on constate, comme sous-produit des effets induits par la microfinance sur l'habitat, un effet sur l'acquisition de lots constructibles, notamment dans les villes secondaires, comme au Bénin ou en Guinée.

1. J.-P. Platteau, 1998.

2. D'où la création d'autres types d'outils d'intervention sous forme de « banques de terre » par certaines ONGs en Colombie ou au Nicaragua.

3. Voir sur ce thème les contributions rassemblées par J.-M. Gastellu, J.-Y. Marchal, 1997.

4. Si l'existence des *quintas* est un phénomène ancien en Amérique centrale et au Nicaragua en particulier, il est en pleine émergence dans certaines zones comme le Sud Bénin ou la périphérie des grandes villes d'Afrique de l'Ouest telles que Bamako (Iram, 1998).

Les effets liés à l'investissement

Dans le prolongement des travaux d'Assidon (1997), des effets cumulatifs à long terme liés aux externalités de l'investissement dans le cadre des théories de la croissance endogène peuvent découler des comportements des emprunteurs et de la priorité accordée à la reproduction de la force de travail familiale (dépenses de consommation et de santé), mais aussi à l'éducation. Une amélioration du « capital humain » et un renforcement des *capabilités*¹ peuvent être ainsi associés au développement de la microfinance. Néanmoins, il existe des situations où les contraintes d'organisation des unités économiques liées aux investissements induits par le crédit présentent des effets radicalement opposés comme la diffusion de la traction animale dans le Nord Bénin et ses répercussions sur la scolarisation des enfants, ce que Morduch (1999) illustre également à propos de l'éducation des filles dans le cas des emprunteuses du microcrédit au Bangladesh. Même s'il semble difficile à apprécier, un autre élément à prendre en compte, d'après les enquêtes auprès des emprunteurs, correspond au processus d'apprentissage induit par l'introduction du crédit, des formations liées sur le calcul économique dans le cas du Crédit rural de Guinée, et de ses exigences en terme d'affectation des ressources entre les différents postes de dépenses de l'unité famille-exploitation, d'échéances de remboursement et de prévisions de trésorerie.

Les effets sur les normes de gestion et d'organisation

Le développement d'un service bancaire de proximité ainsi que la possibilité d'enregistrer de façon fiable les flux financiers sur les comptes d'épargne au Bénin et en Guinée s'avèrent, comme l'illustrent de nombreux témoignages en Guinée, un support essentiel dans la possibilité d'améliorer les modes de gestion des « biens collectifs » locaux et des biens publics. Si cet effet est susceptible d'induire de nouvelles dynamiques dans l'implication des populations autour des actions des projets de développement, la question de « l'essaimage » des pratiques de gestion internes aux organisations de microfinance (enregistrement comptable, élaboration d'états financiers, transparence, etc.) peut être posée, notamment par rapport à d'autres structures gérant des ressources collectives comme certaines organisations paysannes. L'expérience du Bénin et des organisations de la filière coton² montre que cet essaimage n'est pas automatique et illustre, par effet miroir, le faible ancrage de ces modes de gestion accessibles essentiellement aux élus mutualistes et vis-à-vis desquels les sociétaires n'ont que peu accès, faute d'informations et de formation suffisantes.

Innovations financières et équité

Une analyse économique en terme d'équité ou, en d'autres termes, de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités ou de différenciation sociale, met en évidence plusieurs phénomènes comme le récapitule le tableau ci-après.

1. A. Sen, 2000.
2. Unions départementales (UDP) et unions sous-préfectorales des producteurs (USPP).

Tableau 7. Comparaison des effets en termes d'équité liées à l'émergence de la microfinance

Cadre d'analyse	Fececam Bénin	Crédit rural de Guinée	Nitlapan Nicaragua
<p>Effet sur l'équité : lutte contre la pauvreté, inégalités de développement et différenciation sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apparition de « nouvelles frontières », et éviction par rationnement du crédit - Accès différenciés au capital. - Rendement décroissants dans la valorisation du crédit. - Transformation des rapports sociaux de production et d'échanges. 	<ul style="list-style-type: none"> - Crédit aux femmes et crédit aux pauvres - Problème d'accès au crédit des paysans pauvres. - Pas de « fabrique d'usurier ». - Évolution des rapports hommes/femmes avec le crédit. - Interaction du crédit avec les stratégies des agents dans l'accès aux ressources. - Inégalités, logique d'accaparement et contrôle du pouvoir financier local, mais aussi construction de nouveaux rapports État-paysannerie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Modalités de crédit et démissions des associés. - Émergence de pôles financiers et de concurrence territoriale. - Dispersion des effets et charges familiales (voir CRS, Siani, 1993). - Allocation du crédit et transformation des relations commerciales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des montants et éviction des paysans pauvres. - Corrélation montant de crédit et niveaux de revenus.

L'émergence de « nouvelles frontières » et l'éviction par le rationnement du crédit

Un effet essentiel lié à l'émergence de la microfinance correspond au phénomène « inclusif » repoussant considérablement les frontières accessibles par les institutions financières formelles. Même dans le cas de systèmes basés sur l'épargne préalable comme la Fececam au Bénin, l'élargissement « *par le bas* » des marchés financiers semble être confirmé dans les trois cas étudiés et l'analyse en terme de « *fabrique d'usuriers* » peu étayée dans les observations¹.

Au-delà de cette constatation générale, des différences apparaissent rapidement entre institutions. L'éviction de certaines catégories d'agents économiques peut être rapprochée de certains mécanismes visant à contourner les asymétries d'information comme l'épargne préalable des coopératives d'épargne-crédit. Même si des tentatives de solution sont instaurées à travers le développement de produits de crédit solidaire (du type « tout petit crédit aux femmes au Bénin »), leur portée reste imparfaite, notamment quand une certaine médiation sociale est introduite dans la construction de la relation de crédit, notamment dans les systèmes mutualistes (Fececam Bénin) ou autogérés (contrats villageois du Crédit rural de Guinée).

1. Même s'il existe d'autres cas de coopératives d'épargne-crédit où, les montants n'étant pas plafonnés et la concentration beaucoup plus forte, le refinancement d'usuriers peut être observé comme le Crédit mutuel du Sénégal (S. Bombail, 1994).

Mais les imperfections de cette nouvelle forme de garantie que constitue la caution solidaire représentent également un mécanisme d'éviction plus ou moins fort suivant la pratique des agents de crédit comme l'illustre l'importance de ce facteur dans les causes de démissions du Crédit rural de Guinée. Ce mécanisme peut même être à l'origine de phénomènes de sélection adverse quand des porteurs de projet n'acceptent plus de supporter les coûts induits par ce type de garantie alors que le système n'est pas en mesure d'offrir d'autres modalités individualisées d'accès au crédit, telles que le crédit commercial ou le crédit moyen terme du Crédit rural de Guinée.

Enfin, les contraintes de rentabilité liées notamment au refinancement externe des institutions peuvent, par une croissance « intensive », inciter à l'augmentation des montants de transaction et relever le niveau de la « frontière ». Il ne s'agit pas, comme le suggèrent de nombreux essais spécialisés, de mettre en opposition portée ou taux de pénétration et viabilité financière ou profitabilité des institutions de microfinance pour montrer par corrélation (mais sans explication¹) la compatibilité des deux objectifs, mais plutôt d'apprécier les effets pervers d'une logique financière ne prenant pas en compte les contraintes de développement et d'autonomisation de ces nouvelles institutions dont la construction, forcément lente et progressive, représente un investissement social de long terme².

Accès différencié au capital et rendement décroissant de l'investissement

Au sein de l'ensemble des agents financés par les institutions de microfinance, deux éléments peuvent renforcer un processus de différenciation sociale.

- Le premier correspond aux inégalités existantes dans l'accès au crédit. Au-delà des différences de capacité d'investissement entre agents illustrées par la corrélation entre montants de crédit et revenus mise en évidence par Nitlapan au Nicaragua, l'existence d'un certain rationnement lié à la faible mobilité des ressources dans le cas du Bénin ou à leur contingence (Guinée, Nicaragua) peut entraîner certaines inégalités liées aux positions sociales, notamment dans les systèmes mutualistes où les élus contrôlent plus ou moins le processus de sélection des emprunteurs. Cette tendance peut être limitée par les plafonds instaurés au niveau du montant des prêts comme cela a été le cas au départ dans les trois systèmes étudiés, mais avec une évolution rapide au Bénin (déplafonnement de 200 000 francs CFA à un million en cinq ans) et surtout au Nicaragua, en raison de la logique économique privilégiée. Par contre, elle peut être renforcée par des mécanismes visant à détourner les procédures (groupes fictifs ou prête-noms dans le cas du Crédit rural de Guinée), voir par l'accaparement des ressources disponibles constatées dans certaines caisses de la Fececam.

- L'autre phénomène est lié au rendement décroissant du crédit illustré par les enquêtes de L. Siani auprès des emprunteurs du Crédit rural de Guinée, mais aussi par les travaux de Nitlapan au Nicaragua, et où le taux de capitalisation du crédit présente une dispersion importante liée à la situation de départ, au type d'activité financée et aux différentes utilisations du prêt et de ses excédents, en particulier au niveau de la consommation et de l'épargne.

1. Ph. Coquart, 2000.

2. D'après les expériences de l'Iram, dix à quinze ans sont nécessaires pour autonomiser des institutions de niveau national (D. Gentil, M. Nieuwerkerk, 1999), ce qui, opposée aux procédures de la plupart des agences d'aide publique au développement (projet dont la durée n'excède pas trois ans), représente un certain contraste.

Transformation des rapports sociaux de production et d'échange

Au-delà des modalités d'accès et de valorisation du crédit, un certain nombre d'effets sur les rapports sociaux de production et d'échanges ont été constatés dans les enquêtes.

Tout d'abord, comme l'ont illustré les travaux sur « genre et crédit » en Guinée, au sein des ménages, le crédit induit des modifications au niveau de la répartition des dépenses, souvent dans le sens d'une autonomie accrue de la femme, mais parfois à son détriment en raison d'une certaine « décharge » du mari.

Plus globalement, c'est la réduction des dépendances vis-à-vis du crédit commercial et des prêteurs privés en position monopolistique, mais aussi des solidarités familiales et de leurs contreparties, que pointe l'ensemble des enquêtes, notamment au Bénin où 50 % des emprunteurs interrogés mettent en évidence ce phénomène. Cet effet révèle bien l'importance de la contrainte financière et la faible concurrence existante sur les marchés de crédit que la microfinance, en partie, vient augmenter. Reste à savoir si cet effet peut perdurer ou si, comme le suggère les études récentes en Guinée, des phénomènes de recomposition se produisent, obligeant à approfondir, comme l'illustrent les travaux de Stiglitz sur les expériences asiatiques¹, les interactions entre microfinance et secteurs financiers informels².

Les inégalités d'accès au crédit entraînent des capacités d'investissement divergentes entre agents économiques et peuvent se répercuter sur les relations de pouvoir. Elles sont, par exemple, à l'origine de conflits locaux, liés à la confrontation des stratégies économiques comme ceux tournant autour de la valorisation des ressources lacustres du Sud Bénin. Mais, pris à une échelle plus large, l'émergence d'un secteur financier privatisé, accessible à une grande majorité des agents économiques ruraux et plus ou moins, suivant les formes institutionnelles, contrôlé socialement dans le cas des systèmes mutualistes comme la Fececam du Bénin, est susceptible de transformer les relations tutélaires, voire antagoniques³, entre Etat et paysanneries, tout en faisant émerger de nouveaux enjeux sur le « contrôle du pouvoir financier au niveau local », comme l'illustrent les quelques exemples rassemblés dans le cas du Bénin et les études socio-anthropologiques du Crédit rural de Guinée. Quand les systèmes restent sous contrôle d'entités externes comme l'institut Nitlapan au Nicaragua, la réflexion pourrait être élargie aux modalités de recomposition de la « société civile », voire au positionnement des organismes servant d'interface avec la « rente externe du développement », pour l'essentiel des organisations non gouvernementales, en termes de « courtage » et de risque d'accaparement⁴. En forçant le trait, on peut s'interroger sur la persistance, dans ce type de structuration du secteur, de l'héritage culturel issu de la colonisation et renforcé par le biais urbain des élites déjà mis en évidence dans le cas du Nicaragua. A l'appareil d'Etat se substitue l'émergence d'une nouvelle élite privée, issue des ONGs et s'accapare, au nom de l'efficacité, le contrôle du secteur.

1. A. Braverman, K. Hoff, J. E. Stiglitz, (éd.), 1993.

2. Cet aspect fait l'objet d'un programme de recherche en Guinée Conakry sur « la construction des marchés financiers ruraux et dans les villes secondaires » (COMAF) lancé par l'Iram et le LASOA (Laboratoire de socio-anthropologie appliquée) sur financement IRD-Codesria.

3. Comme l'illustrent les observations rassemblées par P. Campagne, 1982.

4. J.-P. Olivier de Sardan, 1995 ; T. Bierschenck *et alii*, 2000.

Contexte économique et développement financier

À la lumière des études de cas et de ces différents effets, quels sont les facteurs économiques susceptibles de dynamiser le développement financier ?

Situation de départ des emprunteurs et effets différenciés du crédit

Différentes observations tendent à illustrer le fait que la valorisation du crédit est plus ou moins importante suivant la situation économique de départ des emprunteurs. De fait, il apparaît, dans les études de cas, que les revenus engendrés par les activités développées par le crédit servent d'abord à diminuer les dépendances, vis à vis des usuriers, des fournisseurs, des commerçants, des parents ou des voisins, et à améliorer le niveau de consommation des familles (diminution de la période de soudure, augmentation des frais de santé et d'éducation, achat de biens de consommation durables, amélioration de l'habitat).

Le taux de réinvestissement des excédents liés au crédit dans les activités économiques est très variable et dépend d'un certain nombre de facteurs. Par exemple, dans le cas des enquêtes de L. Siani en Guinée (1993), 46 % des emprunteurs ont un taux de capitalisation¹ inférieur à 30 %, alors que, à l'inverse, près de 30 % d'entre eux atteignent un taux supérieur à 60 %. Comme cela a été détaillé dans l'étude sur la Guinée, différents facteurs sont mis en évidence pour expliquer cette dispersion des effets et renvoient au montant initial de revenus et de fonds propres, aux types d'activités financés, aux poids des charges familiales, à la propension à épargner et, enfin, aux divers accidents dans la formation du revenu.

Le même type de résultat ressort des travaux de Hulme et Mosley (1998), à partir de la comparaison de treize institutions de microfinance dans sept pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique de l'Est. Dans ces travaux, la comparaison sur cinq ans entre les revenus d'emprunteurs et de non emprunteurs montrent, pour la plupart des institutions, un effet significatif du crédit sur l'augmentation des revenus (entre 10 et 40 % environ). Mais l'élaboration de courbes d'impact en fonction du niveau de revenu des emprunteurs permet d'aller au-delà de cette conclusion. Contrairement aux résultats souvent attendus de la microfinance², l'impact du crédit est en général négatif pour une part importante des emprunteurs les plus pauvres dont le revenu est situé au dessous du seuil de pauvreté. Malgré l'accès au crédit, ces derniers ont en effet plus de difficultés à prendre des risques et à investir dans de nouvelles activités ou technologies et leur préférence s'oriente en priorité vers des prêts destinés à améliorer la consommation. Ceux qui profitent le plus du crédit sont les emprunteurs disposant déjà d'un certain niveau de revenu ou de capital. On retrouve le même constat dans les enquêtes de Nitlapan au Nicaragua où, sur un échantillon restreint, apparaît une corrélation importante entre montant de crédit et niveaux de revenus induits par le crédit.

1. Compris comme l'augmentation du capital net de remboursement sur le montant total du prêt.
2. Financer les « plus pauvres des pauvres ».

La double nature des effets liés au crédit

Le crédit peut financer un processus productif permettant de créer de la valeur ajoutée supplémentaire, mais il peut également favoriser les phénomènes de transferts de valeur ou d'actifs sans effet sur le rendement global du capital.

Ainsi, parmi les effets induits par le crédit, un certain nombre d'entre eux correspondent au financement d'innovations, c'est-à-dire de nouvelles « combinaisons de moyens de production », au sens de Schumpeter, et peuvent être considérés comme créateurs de valeur ajoutée et, donc, moteur de « l'évolution économique ». À partir de la typologie esquissée par Schumpeter¹, on peut en recenser, et en illustrer parmi les études de cas, cinq grands types.

- Fabrication de biens nouveaux, par exemple la reconversion des agricultures paysannes permise par le crédit sur la culture d'arachide et de sésame dans la frange pacifique du Nicaragua.
- Introduction de nouvelles méthodes de production comme la traction animale au Bénin.
- Ouverture de nouveaux débouchés, par élargissement des circuits commerciaux, et donc augmentation de la production comme l'illustre la substitution du riz importé en Guinée par l'augmentation des surfaces cultivées localement grâce au crédit.
- Conquête de nouvelles sources de matières premières ; par exemple, augmentation du rayon de collecte des décortiqueuses à riz en Guinée grâce au passage du décortilage manuel au décortilage artisanal.
- Réalisation d'une nouvelle organisation avec création de monopole comme le stockage spéculatif de produits agricoles en Guinée par les commerçants grossistes et semi-grossistes des centres urbains.

Dans ces cas, l'augmentation des investissements permis par le crédit s'accompagne d'une augmentation de la valeur produite et donc du rendement moyen du capital. Mais on peut avoir également, parmi les effets économiques du crédit, valorisation individuelle au niveau de l'emprunteur par effet redistributif plutôt que par création de valeur ajoutée. Ceci est le cas quand il y a substitution d'autres sources de crédit de type usuraire par exemple ou au niveau du crédit fournisseur et, pour l'emprunteur, amélioration des revenus par baisse du coût du capital d'exploitation, au détriment de son créancier. Mais ce transfert peut se produire également quand il y a, sur les marchés, augmentation de la concurrence, saturation des marchés, baisse des prix et diminution des plus-values commerciales.

Dans ces deux derniers cas, il n'y a pas d'augmentation de la valeur produite et, donc, pas d'augmentation du rendement du capital global. De l'existence de ce double effet, on peut, suivant les conditions, supposer l'existence d'un effet de seuil, quand le coût du capital égalise son rendement moyen. Cet effet apparaîtra plus ou moins vite suivant la part respective entre les deux dynamiques, innovation ou redistribution, et on peut approfondir les différents facteurs économiques à l'origine de l'une ou l'autre de ces dynamiques.

1. J. Schumpeter, 1911, p. 97.

Les différents niveaux d'équilibre régional et l'interaction financement et développement

Par rapport à l'analyse antérieure, une hypothèse est que l'effet de seuil dépend du contexte régional et de l'existence d'un potentiel plus ou moins important « d'innovations ». La différence apparaît de façon très nette au niveau de la comparaison entre les zones où existe un marché non saturé, comme, dans le cas du Bénin, les zones cotonnières ou les zones péri-urbaines avec une forte demande de consommation issue des villes du sud, et les zones enclavées, où les perspectives de commercialisation sont très faibles, comme l'Atacora par exemple.

On voit par exemple, dans le cas du Bénin, des différences importantes entre les Unions régionales. Si l'on compare, par exemple, l'Atacora au reste du réseau, on observe des taux de pénétration inférieurs liés à la faible densité de population (éloignement des caisses), des montants moyens d'épargne par dépôt inférieurs de près de 20 % et un taux de croissance de l'épargne moindre, des montants moyens de prêt plus faibles de 30 %, etc. Ces performances plus faibles, auxquelles il conviendrait d'ajouter, même avant 1999, un taux de recouvrement des crédits inférieur, mais plus difficile d'interprétation (la qualité de l'équipe technique étant, à ce niveau, une variable très sensible), sont la cause de difficultés accrues au sein du réseau : volume d'épargne plus faible pour développer l'activité de crédit, difficultés à atteindre l'équilibre financier et à dégager un autofinancement propre, recrutement de personnel moins bien formé dans les caisses pour réduire les coûts, etc. Même si la possibilité d'accéder à des refinancements externes (ou d'organiser des compensations régionales) permet de limiter la faiblesse de l'épargne collectée, la consolidation des réseaux est confrontée à la capacité d'absorption du crédit et aux effets de seuil déjà évoqués.

Il semble par contre bien difficile, en l'état des travaux, de formuler des hypothèses concourant à la définition d'un quelconque niveau de seuil, celui-ci dépendant étroitement de la dynamique régionale, des perspectives d'augmentation de la production et d'élasticité des prix. On peut illustrer les écarts possibles par la comparaison entre une économie maraîchère en périphérie d'une petite ville secondaire et l'économie des zones cotonnières ouest-africaines. Dans le premier cas, illustré par la culture de tomate à Matagalpa au Nicaragua, le crédit pourra contribuer au développement d'innovations en matière de micro-irrigation¹ permettant d'avancer le cycle de culture et de profiter des prix très élevés avant l'arrivée des cultures d'hivernage. Au-delà d'un certain seuil (livraison d'un ou deux camions par semaine), le marché local est saturé sans qu'existe la possibilité de diversifier les points de commercialisation², et les prix et les taux de remboursement du crédit s'effondrent ensemble. Dans le second cas, tant que les prix mondiaux se maintiennent, le développement de la capacité d'usinage suscitée par l'augmentation de la production, améliore les capacités de mise en marché et donc, la capacité d'endettement croissante qui ne verra ses limites apparaître qu'avec l'apparition des contraintes physiques du système de culture (problèmes de fertilité, d'érosion, etc.) réduisant la rentabilité du capital investi.

1. Acquisition de tuyaux pour développer les systèmes d'irrigation par gravité le long des rivières.
2. Coût du transport.

On voit donc bien apparaître, dans notre champ d'analyse, la rétroaction à l'origine des équilibres multiples entre développement financier et dynamiques économiques. L'existence d'un potentiel d'innovations engendre un processus de développement financier ayant de nombreux effets sur l'économie locale et susceptible d'augmenter le seuil de rentabilité du capital. À l'inverse, un environnement économique bloqué empêchera le développement des institutions financières, notamment par la faible capacité d'endettement des acteurs locaux, ce qui réduit d'autant les effets induits par l'amélioration des services financiers.

Au-delà de la réaffirmation de l'autonomie du secteur financier et des critiques des approches du développement rural intégré, cette analyse permet de renouveler l'articulation entre innovations financières et autres actions de développement, qu'elles se situent sur les infrastructures (désenclavement et améliorations des conditions d'accès au marché, développement local et amélioration des infrastructures sociales, etc.), sur l'innovation technique (programmes d'appui-conseil, de recherche-développement en matière de production ou de transformation des produits, etc.) ou économique (appui à l'organisation de la commercialisation, ouverture de nouveaux débouchés, etc.). D'un côté, les institutions de microfinance apparaissent comme nécessaires pour offrir les outils financiers accompagnant la diffusion des innovations ou le développement économique des bénéficiaires des projets mais aussi, comme on l'a vu en Guinée, pour améliorer la transparence de gestion des projets et l'implication des populations locales dans leur mise en œuvre, notamment financière. Mais, à l'inverse, suivant les contextes, les actions de développement contribuent à améliorer la capacité d'endettement des emprunteurs ou à sécuriser leurs investissements, ce qui s'avère indispensable au développement de l'intermédiation financière.

Conséquences sur les politiques agricoles au niveau national

De cette analyse, un certain nombre d'interrogations peuvent être posées au niveau national. En effet, on peut reprendre la notion de seuil de rentabilité du capital dans une comparaison entre les différents secteurs de l'économie et s'interroger sur ses conséquences en matière d'allocation de crédit.

Les différentes théories de l'économie paysanne concluent, dans la suite de Marx (1867), Kautsky (1900) ou Tchayanov (1924) et après de nombreux débats sur la question agraire, depuis Préobrajevsky contre Boukarine lors de la NEP en Union soviétique jusqu'aux interrogations sur la « modernisation agricole » en Europe dans les années soixante et soixante-dix (Servolin, 1972, Mollard, 1978, Cavaillès, 1981), à l'existence d'un niveau de rendement moyen du capital plus faible dans l'agriculture, tant par la nature des formes sociales de production que par le fonctionnement des marchés agricoles et la récurrence du biais urbain dans les politiques de fixation des prix agricoles et dans la régulation des marchés (Mounier, 1992¹). P. Coulomb² déduit la même conclusion du ratio « valeur ajoutée par la branche agricole (% du PIB) / taux de population active agricole dans la population active totale » qui

1. Basée sur le recours aux importations alimentaires dont les niveaux de prix répercutent l'écart croissant des différentiels de productivité au niveau mondial (voir M. Mazoyer, L. Roudart, 1997).
2. P. Coulomb, 1993 : « Une première spécificité de l'économie agricole : taux de population active agricole et valeur ajoutée », notes de cours de politiques agricoles, multigr.

est toujours nettement supérieur à un et en général proche de deux, alors qu'il reste voisin de un pour toutes les autres branches, quel que soit le niveau de productivité de l'agriculture, ce qui n'est pas donc lié à un prétendu « retard » justifiant de nombreuses politiques de modernisation agricole d'obédience marxiste ou libérale. La justification tient, selon Coulomb, au fait que « les producteurs peuvent accepter de continuer à produire et à vendre en se contentant d'un niveau de prix qui leur assure la « reproduction simple » de leur exploitation, c'est-à-dire de quoi produire l'année suivante (consommations intermédiaires) et de quoi vivre (et faire vivre leur famille). Autrement dit, ils ne réalisent pas de profit au sens capitaliste (et n'ont donc pas de moyen pour financer la croissance de leur entreprise, d'où les aides nécessaires si on entend qu'ils fassent des progrès techniques) » ce qui l'incite à parler de « petite production marchande » pour caractériser l'agriculture familiale.

Par rapport à l'effet de seuil évoqué, que peut-on déduire du constat antérieur au niveau macro-économique ? La faible portée actuelle de la microfinance permet-elle de tabler sur un potentiel de croissance important, grâce, notamment à la croissance extensive des réseaux, du fait que le capital financier reste très faible en proportion (productivité marginale importante) ? Ou, au contraire, risque-t-on de saturer rapidement la demande solvable vu le coût actuel du capital intermédié par la microfinance ?

Au vu de l'estimation des volumes en jeu et de la faiblesse des taux de pénétration, on peut faire l'hypothèse que le potentiel de développement de la microfinance reste encore élevé. On peut néanmoins souligner à terme sa dépendance étroite avec certains paramètres extérieurs plus ou moins sensibles, comme, par exemple la taxation des importations de riz en Guinée conditionnant la capacité d'endettement des différents acteurs de la filière. Le lien entre microfinance rurale et politiques économiques, en particulier politiques agricoles, mérite donc d'être abordé et constituera un élément essentiel conditionnant le devenir du secteur. À terme, on peut également s'interroger sur l'allocation des ressources entre les différents secteurs de l'économie. Si la logique marchande pénètre la microfinance *via*, notamment, l'origine des capitaux et la gouvernance des institutions, le risque d'orientation des ressources vers les secteurs à rentabilité plus élevée, en abandonnant le petit crédit rural coûteux à intermédiaire, peut se généraliser, à l'exemple du Nicaragua.

Dans une réflexion sur les politiques de développement financier, il s'agit donc de s'interroger sur les modalités de réduction des coûts d'intermédiation du petit crédit rural. La mise à disposition, au niveau des institutions de microfinance, de ressources à coût réduit à travers divers mécanismes de financement du développement (épargne, budget de l'Etat, etc.) et de mécanismes incitatifs (incitations à élargir la couverture territoriale et à s'orienter vers les prêts de faible montant par la compensation d'une partie des coûts de transaction) doit être traité. Alors que certains outils de politiques publiques en matière de régulation de la politique de crédit pourraient servir de référence (*Community Reinvestment Act* aux États-Unis¹ ou mesures obligeant les banques commerciales thaïlandaises à affecter 20 % de leur portefeuille au secteur agricole en direct ou *via* la BAAC², Fonds de compensation d'intérêt,

1. Cette loi impose aux banques d'exercer une certaine part de leur activité dans les quartiers marginalisés (Inaise, 2000).
2. Banque pour l'agriculture et les coopératives agricoles, l'une des références de réforme réussie de banque de développement avec les principes d'organisation de la microfinance. Voir Yaron, 1992.

Feci¹, au Panama etc.), aucune réflexion ne semble encore émerger sur ce thème en trop grande contradiction avec l'orthodoxie des politiques de libéralisation financière prônées par les institutions multilatérales et hostiles à toute mesure de redistribution, bien qu'elle pourrait s'intégrer aux débats liés à l'élaboration des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et au processus de désendettement.

1 *Fondo economico de compensacion de interes*, fonds fiduciaire destiné, à partir d'une taxe sur les prêts commerciaux, à compenser les faibles taux appliqués aux prêts de petit montant octroyés au secteur agricole. Ce fonds était géré par la Commission bancaire.